

Responsable d'une association (Certificat de compétence) – CC63

Option 1 : Directeur d'une petite association
Option 2 : Responsable de service dans une association

Public concerné et conditions d'accès :

Responsables d'une association, salariés ou bénévoles, cadres ou non. Justifier d'un diplôme de niveau bac+2 et d'une expérience associative de 2 ans minimum. Dispense envisageable de diplôme à partir de 5 ans d'expérience associative

Compétences visées :

Ce certificat permet l'acquisition des compétences nécessaires pour :

- développer le projet associatif en cohérence avec la mission de l'association,
- assurer la responsabilité juridique, administrative, financière et logistique d'une fonction de direction ou d'encadrement,
- animer et gérer une équipe de salariés,
- analyser des situations et concevoir des stratégies,
- animer un conseil d'administration et des groupes locaux de bénévoles,
- assurer une fonction de veille et de conseil aux élus,
- développer des partenariats extérieurs et travailler en réseau,
- participer au développement local et à la promotion de la vie associative.

Objectifs pédagogiques :

Acquérir des méthodes d'analyse et des outils pour piloter, gérer et développer une association, en cohérence avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Conditions de délivrance du diplôme (ou certificat) :

Principes et outils de la gouvernance associative (56h)
La gestion des ressources humaines (112h)
Gestion administrative, financière et logistique (77h pour l'option 1, 112h pour l'option 2)
Piloter des projets associatifs (105h pour l'option 1, 70h pour l'option 2)
Droit et fiscalité appliqués aux associations (56h)
Chaque module fait l'objet d'une évaluation par étude de cas. La certification est acquise dès lors que le candidat obtient une note égale ou supérieure à la moyenne.

Planification des unités d'enseignement (Amiens)

Code	Unité d'enseignement	Pré - requis	crédits	Professeurs	Planification tri-annuelle des UE			Détails de l'année en cours : 2010- 2011			
					2010-2011	2011-2012	2012-2013	Amiens		FOD	
								Période	Jour	Période	Jour
Module 1	Principes et outils de la gouvernance associative		6	SUEUR S.	A		A	1 ^{er} semestre et 2 ^{ème} semestre	Vendredi et Samedi		
Module 2	La gestion des ressources humaines		11	SUEUR S.	A		A	1 ^{er} semestre et 2 ^{ème} semestre	Vendredi et Samedi		
Module 3	Gestion administrative, financière et logistique – Comptabilité et gestion de l'entreprise associative (option 1 ou 2)		11 ou 8	DEMAZIER C.		A					
Module 4	Piloter des projets associatifs (option 1 ou 2)		10 ou 7	En attente		A					
Module 5	Droit et fiscalité appliqués aux associations		6	En attente	A		A	1 ^{er} semestre et 2 ^{ème} semestre	Vendredi et Samedi		

Planification des unités d'enseignement (Tergnier)

					Planification tri-annuelle des UE			Détails de l'année en cours : 2009 - 2010			
					2009-2010	2010-2011	2011-2012	Amiens		FOD	
Code	Unité d'enseignement	Pré - requis	crédits	Professeurs				Période	Jour	Période	Jour
Module 1	Principes et outils de la gouvernance associative		6	SUEUR S.		A					
Module 2	La gestion des ressources humaines		11	SUEUR S.		A					
Module 3	Gestion administrative, financière et logistique – Comptabilité et gestion de l'entreprise associative (option 1 ou 2)		11 ou 8	DEMAZIER C.	A		A	1 ^{er} semestre et 2 ^{ème} semestre	Vendredi et Samedi		
Module 4	Piloter des projets associatifs (option 1 ou 2)		10 ou 7	En attente	A		A	1 ^{er} semestre et 2 ^{ème} semestre	Vendredi et Samedi		
Module 5	Droit et fiscalité appliqués aux associations		6	En attente		A					

Retrouvez l'ensemble du contenu pédagogique des unités d'enseignement sur notre site internet :
<http://www.cnam.fr/picardie>